



**PROCES-VERBAL
BUREAU REGIONAL
Consultation à distance du 20 et 21/09/2018**

SAISON 2018/2019



MEMBRES AYANT PARTICIPE AU VOTE

**Bernard FOURNIER – Christophe GUYON – Jean
Pierre BAILLY – Nicolas SORIN – Aline LEVALLOIS
– Benoît FIEVET – Jean Michel DUPONT –
Yannick OLIVIER – Maxime LEROUX**

Désignation des chargés d’instruction

Conformément à l’article 10.2 du règlement disciplinaire général de la Fédération Française de Basket Ball : « Les personnes habilitées à effectuer l’instruction des affaires disciplinaires, peuvent être des salariés de la fédération, de ses organes déconcentrés ou de la ligue professionnelle dont dépend l’organe investi du pouvoir disciplinaire, et sont désignées par le Bureau Fédéral ou de la Ligue Régionale. Au minimum deux personnes devront être désignées en qualité de chargées d’instruction. », il est proposé au Bureau Régional d’habiliter les personnes suivantes :

Pascal DUPÉ – Sandrine PASCO – Denis POIRIER – Aline RAMBAUD – Christian RODET – Julien SALMON

Cette liste est validée à l’unanimité des membres ayant participé à la consultation.

*Le Président de la Ligue,
Jean Michel DUPONT*

*Le Secrétaire Général,
Maxime LEROUX*